

Département du Trésor  
Directeur de district  
Trésor public

Date : 22 déc. 1972. En réponse à : LA :EO :72 :19  
FL-1254, Code 421 :1504  
Tél : (213) 688-4762

Association Applied Scholastics  
830 South West Lake Avenue  
Los Angeles, CA 90057

Objectif	Éducation
Dossier du Trésor public américain	Philadelphie en Pennsylvanie
Fin de la période comptable	31 décembre
Adresser les demandes de renseignements au directeur des recettes internes du district	Los Angeles en Californie

Messieurs,

D'après les informations fournies, et supposant que vos opérations seront comme indiqué dans votre demande de reconnaissance de l'exemption, nous avons déterminé que vous êtes exonéré de l'impôt fédéral sur le revenu en vertu de l'article 501 (c) (3) du Code des impôts.

Nous avons également déterminé que vous pouvez raisonnablement être considéré comme un organisme du type décrit aux articles 170 (b) (1) (A) (vi) et 509 (a) (1). Par conséquent, pour vos deux premières années d'imposition, vous serez traité comme une organisation qui n'est pas une fondation privée.

À la fin de vos deux premières années d'imposition, vous devrez toutefois établir avec le Trésor public américain que vous étiez en fait un organisme du type décrit à la section 170 (b) (1) (A) (vi) . Si vous établissez ce fait avec le Trésor, vous serez classé en tant qu'organisation au sens de l'article 509 (a) (1) à toutes fins commençant le premier jour de votre troisième année d'imposition et vous devrez normalement satisfaire aux exigences de l'article 170 (b) (1) (A) (vi) par la suite. Si, toutefois, vous ne répondez pas aux exigences de l'article 170 (b) (1) (A) (vi) pour vos deux premières années d'imposition, vous serez classé comme fondation privée à compter du premier jour de votre troisième année d'imposition. En outre, vous serez traité comme une fondation privée à compter du premier jour de votre première année d'imposition aux fins des articles 507 (d) et 4940.

Les bailleurs de fonds et les donateurs peuvent s'appuyer sur la décision de ne pas être une fondation privée pendant les deux premières années, à moins que l'avis que vous ne serez plus traité comme une organisation au sens de l'article 509 (a) (1) soit publié dans le bulletin du Trésor public. Toutefois, un bailleur de fonds ou un donateur ne peut pas s'appuyer sur cette détermination s'il était en partie responsable de l'acte ou de l'incapacité d'agir ayant entraîné la perte de votre statut en vertu de l'article 509 (a) 1), ou s'il avait connaissance que

le Trésor public vous avait avisé que vous seriez retiré de la classification en tant qu'organisation relevant de l'article 509 a) (1).

Vous n'êtes pas responsable des taxes de sécurité sociale (FICA), sauf si vous déposez un certificat de levée d'exemption, conformément à la loi fédérale sur les contributions d'assurance. Vous n'êtes pas responsable des taxes imposées en vertu de la Loi fédérale de l'assurance chômage (FUTA).

Les organisations qui ne sont pas des fondations privées ne sont pas assujetties aux impôts indirects en vertu du chapitre 42 du Code. Cependant, vous n'êtes pas automatiquement exempté des autres impôts indirects fédéraux.

Les donateurs peuvent déduire leurs contributions conformément à l'article 170 du Code. Les héritages, donations testamentaires, legs de bien immobilier, cessions ou dons à votre profit ou pour votre usage sont déductibles en vertu des articles 2055, 2106 et 2522 du Code.

Si vos sources d'assistance ou vos objectifs, caractère ou mode de fonctionnement sont modifiés, vous devez nous en informer afin que nous puissions évaluer les effets du changement sur votre statut. De plus, vous devez nous informer de toute modification de votre nom ou de votre adresse.

Si vos recettes brutes dépassent généralement 5000 dollars par an, vous devez produire le formulaire 990, Déclaration d'organisation exemptée d'impôt sur le revenu, au plus tard le 15<sup>e</sup> jour du cinquième mois suivant la fin de votre période comptable annuelle. La loi impose une pénalité de 10 dollars par jour, jusqu'à un maximum de 5000 dollars, en cas de non-production d'une déclaration à temps.

Vous n'êtes pas tenu de produire une déclaration de revenus fédérale, à moins d'être assujetti à l'impôt sur le revenu d'entreprise, sans rapport avec l'organisation, en vertu de l'article 511 du Code. Si vous êtes assujetti à cette taxe, vous devez produire une déclaration de revenus sur le formulaire 990-T. Dans la présente lettre, nous ne déterminons pas si l'une de vos activités présentes ou proposées est un commerce ou une entreprise indépendante, au sens de l'article 513 du Code.

Vous avez besoin d'un numéro d'identification d'employeur même si vous n'avez aucun employé. Si aucun numéro d'identification d'employeur n'a été entré sur votre demande, un numéro vous sera attribué et vous en serez informé. Veuillez utiliser ce numéro sur toutes les déclarations que vous produirez et dans toute correspondance avec le Trésor public.

Veuillez conserver cette lettre de détermination dans vos archives.

Cordialement,

Le Directeur de district